

NOUVELLES

EN RAFALE

L'ACTUALITÉ AUX COULEURS SYNDICALES

Voici l'édition de novembre votre bulletin d'information. Bonne lecture!

SQEES-298



Les employées de bureau du Syndicat Québécois des Employées et Employés de Service local 298 (SQEES-298) sont en négociation pour le renouvellement de leur convention collective échu depuis le 31 décembre 2016. Cette négociation se déroule dans un contexte difficile étant donné que le SQEES-298 a perdu plus de 2500 membres au printemps dernier suite à l'application de la Loi 10 qui visait à réorganiser le réseau de la santé et des services sociaux. Néanmoins, malgré cette réalité, les employées de bureau du SQEES-298 sont déçues par l'attitude de l'employeur qui refuse de reconnaître leur travail au même titre que celui de leurs collègues représentants syndicaux. Les employées de bureau sont d'avis que tous, peu importe le poste qu'ils occupent, devraient être reconnus selon le même principe pour le temps qu'ils consacrent à l'employeur au cours de leur carrière. C'est pourquoi leur demande en matière d'indemnité de départ vise à éventuellement atteindre la parité avec le nombre de semaines d'indemnité accordé à leurs collègues représentants.

Malheureusement, l'employeur ne partage pas la même vision. Ainsi, après seulement 4 rencontres de négociation, l'employeur leur a fait clairement comprendre qu'il n'avait pas de mandat pour aller dans cette voie. À cela s'ajoute des offres salariales incluant un gel pour la première année. C'est pourquoi, lors d'une assemblée tenue le 10 novembre dernier, elles ont voté à 100% en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à 3 jours de grève. Ces moyens de pression ont commencé comme vous pouvez le voir sur cette photo, par le port de casquettes et de macarons. Parallèlement à cela, elles ont demandé l'assistance d'une conciliatrice pour aider les parties à se rasseoir et à trouver une issue à cette négociation car elles souhaitent, malgré tout, en arriver à une entente de principe.

Les employées de bureau sont fières de leur travail et elles sont convaincues qu'elles méritent la même reconnaissance que leurs collègues à l'interne. Appuyons-les dans leur démarche!

GRUPE PAGES JAUNES VENTES :

Le 4 novembre 2017 l'unité Pages Jaunes Ventes a tenu une assemblée générale pour présenter les demandes syndicales en vue des négociations de convention collective à venir. La convention actuelle expire au 31 décembre 2017.

Quelques cent personnes ont participé à l'assemblée, soit près de 50% des membres actifs d'une unité dont plus de 20% d'entre eux vivent et travaillent en région. Il y a eu de nombreux échanges lors d'une assemblée animée (comme elles le sont toujours avec les vendeurs des Pages Jaunes). L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les demandes syndicales proposées par l'exécutif.

LA PRESSE

Après plus d'une trentaine de rencontres à négocier, le Syndicat et l'Employeur ont conclu une entente de principe, tard en soirée, le vendredi 17 novembre dernier. Le comité de négociation syndical se réunira à nouveau prochainement pour procéder à une relecture complète du projet de convention collective. L'Employeur croit être en mesure de fournir les textes manquants au début de la semaine prochaine.

Lorsque cette étape de relecture sera effectuée et satisfaisante, les membres de l'unité seront appelés en assemblée générale pour en prendre connaissance et pour prendre un vote sur cette entente. D'ici là, un embargo empêche quiconque de commenter ou de détailler le contenu de cette entente. Le résultat du vote vous sera évidemment communiqué dans une prochaine parution du Nouvelles en rafale.

STO

Les négociations des employés de bureau de la Société de Transport de l'Outaouais (STO) ont débuté il y a environ 2 ans. Leur convention collective est échue depuis le 31 décembre 2015. Il faut mentionner que cet employeur a l'habitude de régler la négociation des chauffeurs d'autobus avant de conclure celle des employés de bureau. Comme la convention collective des chauffeurs vient d'être signée après un conflit de travail, on doit s'attendre à ce que la négociation des conditions de travail des employés de bureau s'accélère. L'employeur, toutefois, est en demande sur plusieurs points de la convention collective et les offres concernant les salaires et la durée de la convention collective sont loin d'être acceptables.

L'exécutif syndical a convoqué ses membres à des assemblées d'information les 20 et 21 novembre pour les informer de l'état des négociations et pour les consulter sur les revendications à prioriser. Ces assemblées ont connu une bonne participation et ont permis au comité de négociation de réaffirmer ses mandats.

ÉDUCATION

FIN DE SEMAINE D'ÉDUCATION - 10,11 ET 12 NOVEMBRE 2017



Nous remercions les 13 membres de notre section locale qui ont participé à cette fin de semaine de formation qui se tenait à l'hôtel Estrimont à Orford. Les personnes participantes étaient inscrites dans différents cours : Le-la délégué-e syndical-e, Négociation de la convention collective, L'action sociale et politique, un engagement citoyen permanent et Communication orale 1

Dominic Béland, Annie-France Morin et Gabriel St-Jean de l'unité Archambault-Berri;
Marie-Lou Lafrance et Chantal Laberge de l'unité APPQ;

Jessica Lagüe et Irena Nedeva de l'unité Les estimateurs professionnels;

Annie Bertrand et Emilie Leduc de l'unité Medavie;

Tobby Gaudreau et Ian Préfontaine de l'unité Pages Jaunes SNM (vente);

Jean-François Bouchard de l'unité La Presse;
Marc-Olivier Goulet de l'unité Renaud-Bray (grande unité).

MOBILISATION

MANIFESTATION EN APPUI AUX MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 434, EMPLOYÉS-ES DE LA BANQUE LAURENTIENNE



Une manifestation a été organisée le 20 novembre pour appuyer les membres de la section locale 434 lors du dépôt d'un dossier officiel de plainte au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) dénonçant les pratiques déloyales de l'employeur dans sa campagne de désyndicalisation à la banque Laurentienne. Cette campagne aurait mené au dépôt, le 16 novembre dernier, d'une requête visant à révoquer l'accréditation de la seule banque syndiquée au pays. Des membres affiliés à différents syndicats de la FTQ et à différentes sections locales du SEPB, dont le 574, ont répondu à l'appel et ont pris part à cette manifestation malgré le froid qui régnait ce jour-là.

La bataille est loin d'être finie dans ce dossier et nous aurons certainement d'autres occasions de montrer notre soutien aux employés de la Banque Laurentienne qui luttent pour garder leur syndicat. Nous vous tiendrons informés des prochaines actions de soutien.



